

## RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

Sources de renseignements  
fédéraux

Ministère du Commerce  
Division de l'information  
Bureau fédéral de la statistique  
Ministère des Mines et des Relevés techniques  
Service de rédaction et de renseignements (ressources minérales)  
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social  
Services de l'information  
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales  
Service de rédaction et de renseignements  
Ministère des Affaires extérieures  
Division de l'information (toutes demandes en provenance de l'étranger)  
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration  
Service de rédaction et de renseignements  
Ministère des Pêcheries, Division des renseignements et de l'éducation  
Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies sur tous les sujets)  
Conseil national de recherches  
Division des relations extérieures  
Ministère des Transports  
Bureau de l'information

SujetSources de renseignements  
provinciaux

Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: **Terre-Neuve**, ministère des Affaires provinciales; **Î.-du-P.-É.**, Division du tourisme et de l'information; **N.-É.**, ministère de l'Industrie et du Commerce; **N.-B.**, ministère de l'Industrie et du Développement ou ministère du Secrétaire-trésorier provincial ou Bureau du tourisme du Nouveau-Brunswick; **Qué.**, Bureau des Statistiques; **Ont.**, Bureau de la statistique et des recherches, ou ministère du Tourisme et de la Publicité; **Man.**, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau du tourisme et de la publicité et ministère du Secrétaire provincial; **Sask.**, Secrétaire provincial, Bureau des publications, ou Conseil exécutif, Bureau de l'expansion industrielle, et Commission consultative et d'organisation de l'économie; **Alb.**, Bureau de la publicité, ministère des Affaires économiques; et **C.-B.** Bureau de l'économie et de la statistique.

Ministère du Travail  
Division d'indemnisation des employés de l'État  
Office d'indemnisation des marins du commerce

ACCIDENTÉS  
DU TRAVAIL

(indemnisation)

Commissions provinciales d'indemnisation des accidentés du travail:

**Terre-Neuve**:—Saint-Jean;  
**Î.-du-P.-É.**:—Charlottetown;  
**N.-É.**:—Halifax; **N.-B.**:—Saint-Jean;  
**Ont.**:—Toronto; **Man.**:—Winnipeg;  
**Sask.**:—Regina; **Alb.**:—Edmonton;  
**C.-B.**:—Vancouver; **Qué.**:—Commission d'indemnisation des accidentés du travail

Ministère des Affaires extérieures  
Division de l'information  
Ministère du Commerce  
Division de la coopération économique et technique internationale (Plan de Colombo)

AFFAIRES  
EXTÉRIEURES